

DISPOSITIF D'AIDE PARCOURS MOBILITÉ



Objectifs généraux :

- Lutter contre les déterminismes territoriaux
- Lever les freins à l'accès à l'emploi et à la formation
- Apporter une réponse globale à la problématique mobilité du public ciblé
- Renforcer la connaissance et l'usage des transports collectifs (TER, bus)
- Encourager l'usage de la mobilité alternative sur le territoire
- Pérenniser la mobilité du public.

Objectifs opérationnels en fonction des besoins repérés lors de l'entretien d'accueil :

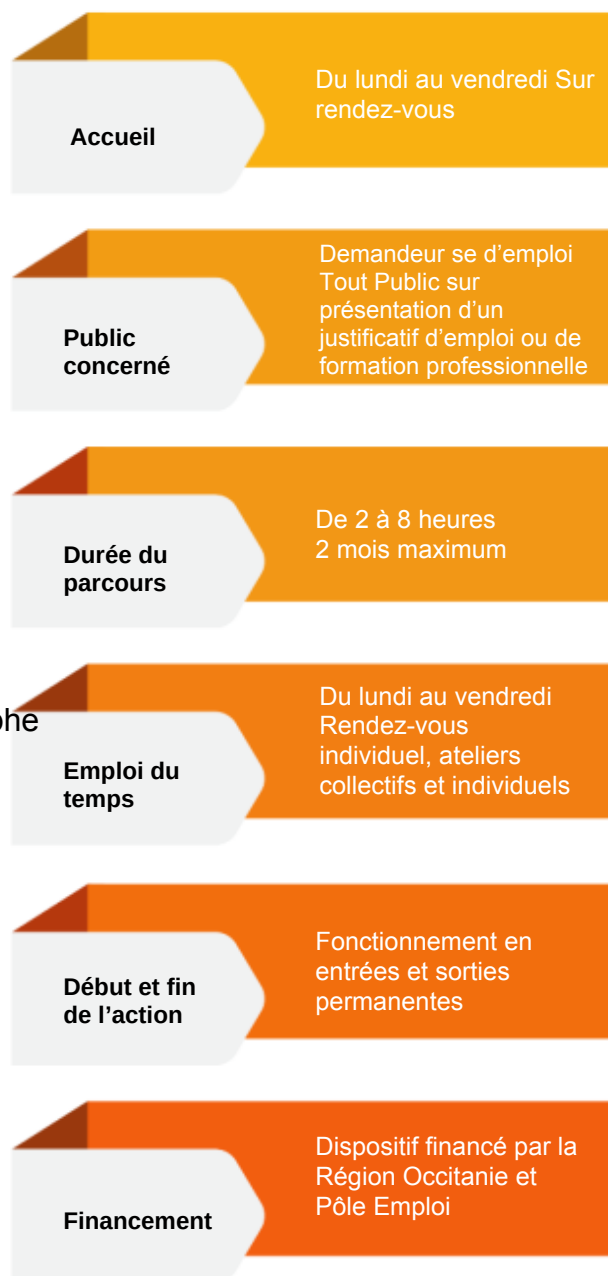
- Connaître son potentiel et repérer ses freins
- Connaître son niveau d'autonomie
- Comprendre son environnement
- Informer sur les aides ou dispositifs d'aide à la mobilité
- Mobiliser les aides ou dispositifs

Prérequis :

Demandeur(se) et Repreneur(se) d'emploi sur présentation d'un justificatif d'emploi ou de formation professionnelle. Un contrat de travail ou de formation professionnelle signés depuis moins de 6 semaines et pour une durée d'un mois minimum.

Accessibilité :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter. Référent handicap : Janet PONRAMON - j.ponramon@adpep66.org



Délai d'accès : 7 jours à compter de la réception de la prescription

Axes travaillés :

La prestation est déclinée en 3 volets distincts :

1. Test et diagnostic mobilité individuel ou collectif

Travailler à partir de la situation du bénéficiaire : où en est la personne par rapport à sa mobilité, quelles sont ses difficultés, ses potentiels, ses besoins, sa connaissance des possibilités existantes sur le territoire.

Ce premier volet permet de réaliser un état des lieux sous forme d'entretien individuel ou d'atelier collectif. A l'issue de l'atelier, un livrable « diagnostic individuel » est réalisé et transmis à chaque personne. Le prestataire déterminera si la personne est désormais en capacité de gérer seul ses questions de mobilité ou si elle doit poursuivre son accompagnement pour l'amener vers plus d'autonomie.

2. Accompagnement coaching individuel

Donner les clés pour comprendre son environnement
Appui à la mobilisation des aides ou solutions existantes selon son profil

L'accompagnement, deuxième volet de la prestation, est individuel, sous forme d'entretiens réguliers adaptés aux besoins du bénéficiaire.

L'objectif est d'apporter à la personne accompagnée, une meilleure connaissance de son environnement en termes de mobilité et de solliciter les outils existants afin de répondre à ses besoins.

3. Aide matérielle

Mise à disposition d'un véhicule si aucune autre solution n'est présente sur le territoire pour répondre au besoin.

Le véhicule est mis à disposition uniquement dans le cadre d'une utilisation professionnelle (formation ou emploi), sur engagement écrit du bénéficiaire.

Moyens :

- Un espace d'accueil, d'orientation et d'informations proposant un parcours adapté aux personnes bénéficiaires en fonction de leur projet et de leur potentiel
- Un diagnostic et un suivi personnalisé des démarches sur la plateforme de Mobilité WIMOOV Interface numérique Win, accessible par les bénéficiaires et par les prescripteurs.
- Des ateliers collectifs et/ou individuels permettant à la personne un réel choix dans les réponses à apporter à ses besoins.
- Un accompagnement éventuel au traitement des problématiques administratives.

Modalités d'évaluation :

Bilan individuel - Fiche d'évaluation de la progression du bénéficiaire

Comité de Pilotage et de Suivi :

Evaluation globale de l'action /Approche individuelle des parcours d'insertion

Evaluation à chaud sur la qualité de l'accompagnement par questionnaire de satisfaction lors du bilan de fin de parcours

FA - MOB - v3 du 02/02/2023

Correspondant d'action :
Stéphane DESREUMAUX

mobilite@adpep66.org – ☎ 06 26 32 28 47

Lieu de l'action :

CRAF ADPEP66
113 boulevard Aristide Briand
66100 Perpignan

Coordonnées administratives :

CRAF ADPEP 66
113 boulevard Aristide Briand 66100 Perpignan
04.68.34.76.81 – craf@adpep66.org
N° SIRET : 775 640 921 00530

